

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 20 avril 2026

Présents : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, , Claude KALENDERIAN, Christelle BERC, DUPONT Jean-François

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription des équipes, Les inscription pour les plateaux de fin de saison sont possible jusqu'au 26 avril.

FOOT A 5

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription des équipes, Les inscription pour les plateaux de fin de saison sont possible jusqu'au 26 avril.

COUPE DES YVELINES FUTSAL

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

U15F

Samedi 18 avril 2026

Accueil des équipes à 9h00

**COSEC Pablo PICASSO - 27 Rue Charles Constantin
MONTESSON**

Qualifiées : VOISINS FC & CARRIERES S/S US

Forfait avisé : CARRIERES GRESILLONS AS